Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 076-217604271-20250415-CFU_2024_COMMUN-BF

MESNIÈRES EN BRAY

*République Française*
*Département de Seine-Maritime*
*Arrondissement de Dieppe*
*Canton de NEUFCHÂTEL-EN-BRAY*

# Note accompagnant le C.F.U. 2024

**L'exercice 2024 :**

- **En fonctionnement** : Les dépenses s'élèvent à 700 965.32 € sur le seul exercice annuel (elles étaient de 673 727.59 € en 2023). Quant aux dépenses réelles (hors écritures d'ordre) elles sont de 656 990.59 € à comparer celles de l'exercice 2023 qui étaient de 668 070.98 €, elles ont donc diminué de 11 080.39 €. Quant aux recettes, elles s'élèvent à 847 438.387 € bien que la Communauté de Communes ait reversé tardivement la dotation de compensation 2024 d'un montant 11 528 €, somme qui sera au crédit du BP 2025 (elles étaient de 841 185.50 € en 2023). Le C.FU de fonctionnement laisse apparaître pour l'exercice 2024 un excédent de 146 473.55 €.

L'excédent de fonctionnement reste satisfaisant et donne à la collectivité une capacité d'autofinancement intéressante pour investir.

- **En investissement** : Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 457 754.41 €. Quant aux recettes constatées, elles s'élèvent à 359 921.83 € ce qui laisse un apparaître un déficit d'investissement d'exercice de 97 832.58 €.

**Le résultat de l'exercice 2024, toutes sections confondues, est donc de 48 640.97 €.**

**Résultat cumulé avec les exercices antérieurs**

Nous avons comme résultat cumulé, compte-tenu des résultats des exercices antérieurs, **un excédent global constaté au 31.12.2024 de 681 814.17 €.**

**La dette communale** se compose d'un emprunt contracté à l'occasion de la construction de la salle de spectacles pour un remboursement annuel de 11 052,82 € (capital et intérêts). Pour mémoire, cet emprunt, à annuités constantes, court jusqu'en 2025. Cependant, un nouveau programme d'investissement pour un passage en LED de l'éclairage public réalisé en cours d'exercice 2023 a été financé pour partie par un emprunt de 46 000 € au taux de 2.30 % sur 11 annuités constantes de 4 780.76 € dont la dernière annuité sera remboursée en 2034.

La capacité de désendettement au regard du résultat de fonctionnement est rassurante et favorable aux investissements.

**Dany Minel, Maire**

MAIRIE de MESNIÈRES EN BRAY 76270 (S-M)

MAIRIE - 12, Grand' Rue 76270 MESNIÈRES-EN-BRAY
Tél : 02-35-93-10-14 Fax : 02-35-94-23-58 Mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr
Ouvert le lundi de 16 h 00 à 18 h 00 et du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00